

La perception de la pauvreté par les béninois : quelques évidences

Arusha en Tanzanie du 10-14 décembre 2007, séance 90

Elise AHOVEY & Cosme VODOUNOU
Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique du Bénin.

1. Introduction

Les économistes et les statisticiens ont consacré d'innombrables études et recherches pour mesurer la pauvreté et tenter de définir les méthodes les plus appropriées pour y parvenir. Dans les pays en développement, la pauvreté n'est souvent appréhendée par l'approche monétaire comparée à un niveau de revenu ou de consommation. Sur cette base, quelques recherches ont tenté d'expliquer la pauvreté sous l'approche non monétaire, mais les études portant sur la pauvreté subjective des ménages dans ces pays sont inhabituelles (Aho et al., 1997 ; Dauphin, 2001 ; Frey et Stutzer, 2002a). Certains travaux ont estimé le niveau de la pauvreté avec des indices non monétaires à partir des données du recensement et d'Enquêtes. Dans ces recherches, l'aspect non monétaire de la pauvreté est fondé sur les nombreux travaux qui se sont intéressés à la détermination de la ligne de pauvreté [Ravallion (1994, 1996)] et au calcul des indices de pauvreté [Foster et al. (1984) ; Davidson et Duclos (1998)]. En ce qui concerne la construction de l'indice de richesse, il est basé sur les conditions de vie et le patrimoine des ménages qui offrent une alternative intéressante dans la mesure où les dépenses et les revenus ne permettent pas de mesurer toutes les dimensions de la pauvreté [Sen (1979, 1987)].

Néanmoins, Paugam et Selz (2005) mettront en évidence que les représentations de la pauvreté ne sont pas figées dans le temps, elles varient selon les pays, c'est-à-dire selon les perceptions politiques et culturelles et selon la conjoncture économique et sociale. Le sens que les individus donnent à ce phénomène en fonction de leurs expériences vécues et des processus d'échange et d'interactions caractérisent le plus souvent la vie en société. Easterlin (2001) s'était déjà interrogé sur le scepticisme concernant la fiabilité des réponses ainsi que les possibilités d'effectuer des comparaisons inter-personnelles des perceptions subjectives de la pauvreté. Pour mener une telle comparaison, Ravallion (1996) constate que le recours à des enquêtes auprès des ménages combinant les variables qualitatives et quantitatives est encore rare alors qu'elles présentent de nombreux avantages pour mesurer la pauvreté sous toutes ses dimensions. La réflexion autour de ce constat conduit à saisir l'opportunité d'une analyse de la pauvreté subjective au Bénin grâce à la disponibilité d'une base de données où est greffé le module *Multiplés dimensions de la pauvreté*.

L'objectif de cette étude consiste à évaluer la perception de la pauvreté subjective par la société Béninoise. En effet, on s'interroge sur le fait que, d'une part, dans quelle mesure l'approche classique de la pauvreté concorde ou diverge avec la perception qu'ont les ménages de leurs conditions de vie et d'autre part quelles sont les facteurs déterminants de la pauvreté subjective. Les résultats de l'analyse sont articulés autour de deux points en dehors de la revue de littérature et de la méthodologie. La première rubrique est consacrée à la description de la pauvreté subjective vue par les béninois. Cette description met en évidence la compréhension du concept de pauvreté par les ménages, suivi du profil de pauvreté subjective. Le recoupement des approches de la pauvreté a permis de mettre en exergue le noyau dur de la pauvreté. Au niveau du second point, l'attention est accordée aux déterminants de la pauvreté subjective sur la base des caractéristiques socio-économiques et

démographiques des ménages, les dépenses de consommation, la satisfaction des besoins essentiels, l'insertion sociale et la sécurité sociale.

2. Bref aperçu de la revue de littérature

La pauvreté est une réalité à la fois simple et extrêmement compliquée. Simple, parce qu'elle se définit comme un déficit de revenu qui est relativement facile à résoudre (Cassiers et Delain, 2006). Compliquée, parce que les non-pauvres cherchent à la définir moyennant des concepts qui ne mettent pas en danger leurs privilèges. Ainsi, la pauvreté est devenue une idée théorique dont le champ de signification s'étend à l'infini et qui rend les pauvres non-identifiables¹. Par ailleurs, la façon dont nous voyons les pauvres est le résultat d'une construction sociale. Ainsi, Simmel (1998) dira que le regard perçoit les pauvres en fonction des préoccupations majeures de l'époque et qui ne sont pas celles des plus démunis. Mais, les données statistiques pour mieux élucider la question sur la pauvreté comportent des ambiguïtés sur la notion de la pauvreté vue par les pauvres eux-mêmes (Easterlin, 2001).

Vue sous cet angle, Ravallion (1996) tentera de définir la pauvreté relative à partir d'un seuil de pauvreté en mettant l'accent sur la restriction d'une telle définition lors de son application. Il parlera d'un seuil de pauvreté subjective dont l'approche est fondée sur les jugements subjectifs pour ce qui constitue un niveau de vie minimum acceptable par la population concernée. Cette approche se base fréquemment sur les réponses fournies dans le cadre d'enquêtes à des questions telles que *"Quel niveau de revenu considérez-vous, personnellement, comme un minimum absolu ? En d'autres termes, quel est le niveau de revenu en dessous duquel vous ne pourriez joindre les deux bouts ?"* (Kapteyn et al., 1988). Récemment, certains travaux ont confirmé que la perception subjective du bien-être n'est pas seulement déterminée par uniquement le niveau de revenus (Cassiers et Delain, 2006), mais par un ensemble de variables relevant du domaine de la santé, l'éducation, l'emploi, .. (Ravallion et Lokshin, 1999). En résumé, l'approche subjective consiste non pas à se référer à un seuil minimal de ressources défini conventionnellement ou à des conditions objectives d'existence, mais à interroger directement les ménages sur la perception qu'ils ont de ces réalités, à partir de questions sur leur revenu, le revenu minimum nécessaire selon eux "pour joindre les deux bouts" et/ou leur degré "d'aisance financière"².

Lorsqu'un individu ne peut pas satisfaire à ses besoins minima, lorsqu'il subit des privations profondes au sujet de ce que l'ensemble des individus de son milieu considère comme des nécessités essentielles de la vie (l'alimentation, l'habillement et le logement, ..) et qu'il ne peut vaquer 'normalement' aux occupations et tâches qui lui incombent, Tremblay et Gosselin (2004) dirons que nous sommes véritablement en présence d'un cas de pauvreté qui se rapproche d'une pauvreté objective. Utilité, satisfaction des besoins ou des désirs, bien-être ne signifient pas encore bonheur, mais s'en approchent, selon un continuum difficile à délimiter, le 'bien-être' apparaît ainsi comme une notion complexe. Sa définition est différente d'un dictionnaire à l'autre, mais elle fait généralement intervenir les concepts de prospérité, de santé et de bonheur" (OCDE³ 2006, p.134 ; cité par Cassiers et Delain ; 2006).

Les différents déterminants de la pauvreté subjective peuvent avoir une importance variable selon les groupes sociaux, la situation familiale et la phase du cycle de vie. Selon les étapes de la vie, les individus se disent que leur situation était pire dans le passé et qu'elle

¹ Centre Europe-Tiers Monde, commission des droits de l'Homme 2005

² Cahiers Français, n°286

³ Organisation de Coopération et de Développement Economique (OCDE), 2006, Objectif croissance, Paris

s'améliorera dans le futur (Easterlin, 2001). Ce constat pourrait faire penser à l'adaptation des individus à des situations particulières. L'exemple du passage d'une situation de mariage au veuvage, de durs travaux à la retraite et au chômage, de la dégradation de la santé, etc. Ces événements peuvent influencer partiellement ou totalement la perception de la pauvreté résultant de la l'expérience professionnelle (Herrera et al., 2006). L'autre facteur est l'hypothèse selon laquelle les individus jugent le futur en considérant les aspirations présentes. C'est le cas des individus qui connaissent une augmentation du revenu. Ainsi, le niveau de vie passé est forcément jugé insatisfaisant compte tenu des aspirations présentes et des perspectives d'augmentation du revenu seront vues comme positives pour le bien-être. Allant dans le même sens, selon le niveau d'instruction atteint, le principe d'adaptabilité des souhaits joue un rôle important dans l'augmentation progressive des revenus (Frez et Stutzer, 2002c). Dans les pays en développement, les circonstances matérielles comptent plus que d'autres dimensions de la pauvreté comme la liberté et la participation politique, le respect des droits de l'homme, etc. (Easterlin, 2001).

3. Méthodologie

3.1. Les données

Les données utilisées sont issues de l'enquête Modulaire Intégrée sur les conditions de vie des ménages (EMICOV) qui porte sur un échantillon de 17.982 ménages représentatif tant au niveau des 77 communes que compte le pays et au niveau du milieu de résidence (urbain/rural). Cet échantillon aréolaire, est stratifié et tiré à 2 degrés. Au premier degré, 75 grappes sont tirées proportionnellement à leur taille en ménages dénombrés au recensement général de la population et de l'habitation de 2002. Au second degré, l'énumération des ménages au sein des grappes a permis de tirer 24 ménages.

Dans chaque ménage, outre le questionnaire ménage, il a été administré le module qui prend en compte les *multiples dimensions de la pauvreté* à travers les questions semblables à celles des travaux de Kapteyn et al. (1988). Plus récemment, cette approche a été utilisée par Herrera et al. (2006) dans une méthode comparative à l'Enquête 1-2-3 de Madagascar (réalisée en 2000) et l'ENAHO⁴ du Pérou (effectuée en 2001-2002).

3.2. La méthode d'analyse

L'étude est articulée autour d'une approche descriptive couplée avec une analyse des déterminants de la pauvreté subjective fondée sur un modèle logit ordonné similaire à la méthode utilisée par Herrera et al (2006). Suivant la question ci-dessous posée pour approcher la pauvreté subjective, le ménage se classe dans l'une des cinq classes compte tenu de son niveau de vie et de celui des ménages de sa localité. Si Y est la variable pouvant prendre les valeurs 1, 2, 3, 4, 5 selon que le ménage se classe parmi les 20% les plus pauvres, 20% moyennement pauvres, 20% qui sont au milieu, 20% moyennement riches et 20% les plus riches, on considère pour cela le modèle logit ordonné défini par :

⁴ ENAHO : Encuesta Nacional de Hogares

$$\begin{aligned}
Y = 1 & \text{ Si } Y_i^* \leq c_1 \\
Y = 2 & \text{ Si } c_1 < Y_i^* \leq c_2 \\
Y = 3 & \text{ Si } c_2 < Y_i^* \leq c_3 \\
Y = 4 & \text{ Si } c_3 < Y_i^* \leq c_4 \\
Y = 5 & \text{ Si } c_4 < Y_i^*
\end{aligned}$$

Où Y_i^* désigne une variable latente s'exprimant en fonction de la dépense de consommation par tête C_i du ménage i avec

$$Y_i^* = \alpha \ln C_i + X_i \beta + u_i \text{ et } u_i \text{ suit une distribution logistic de fonction de répartition}$$

$$F(Z) = \exp(Z)/(1 + \exp(Z))$$

La variable X_i renferme les caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage, le patrimoine et d'autres variables susceptibles de capter la vulnérabilité.

3.3. Les hypothèses

En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté subjective, trois hypothèses sont testées.

La première hypothèse est fondée sur l'influence de l'aspect monétaire dans la perception de la pauvreté. En effet, la pauvreté monétaire réduit aux dépenses de consommation des ménages détermine la pauvreté subjective. Plus les dépenses de consommation du ménage augmentent plus il va s'orienter vers les moins pauvres.

La deuxième hypothèse découle de la première en ce qui concerne l'impact du capital humain sur l'appréciation du phénomène de la pauvreté via le revenu. Le capital humain saisi en termes de niveau d'éducation semble être un facteur déterminant de la pauvreté subjective. Une fois prise en compte le revenu et la composition du ménage, plus un chef de ménage sera éduqué, meilleur sera son revenu et plus il se rapprochera des moins pauvres.

Outre le revenu et le niveau d'instruction qui favorisent l'orientation de la perception de la pauvreté, les caractéristiques démographiques du chef de ménage et l'environnement social (la satisfaction des besoins essentiels et la sécurité sociale) semblent y contribuer.

4. Quelques résultats

4.1. Les analyses descriptives

La pauvreté subjective est appréciée par la question suivante : "Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des 20% les plus pauvres, 20% moyennement pauvres, 20% qui sont au milieu, 20% moyennement riches ou 20% les plus riches ?".

En ce qui concerne *le bien-être subjectif*, il est analysé à travers les réponses à la question suivante : "Etant donné le revenu de votre ménage, estimez-vous que : 1) vous viviez bien, 2) ça va à peu près, 3) ça va, mais il faut faire attention ou 4) vous vivez difficilement ?".

Comme le soulignent Herrera et al. (2006), l'évaluation subjective des ménages de leur bien-être, suscite plusieurs interrogations dont la remise en question de la possibilité d'effectuer des comparaisons interpersonnelles/inter-ménage et la capacité des individus à évaluer leur propre situation et à traduire celle-ci sur une échelle unique (Easterlin, 2001). Cependant, ces interrogations ne sont pas de nature à invalider l'approche subjective du bien-être et de la pauvreté subjective à travers les questions mentionnées ci-dessus.

Avant d'analyser les réponses à ces différentes questions, on s'intéresse d'abord à l'appréciation des ménages sur le concept de pauvreté (Tableau A1). A cet égard, on exploite les réponses à la question "*Que signifie selon vous être pauvre ?*" avec des propositions de six items de réponses: a) un niveau de consommation inférieur au seuil minima de subsistance ; b) des conditions matérielles d'existence difficiles ; c) un faible niveau de capital humain⁵, d) la marginalisation/l'exclusion de la société ; e) se sentir vulnérable face à différents aléas ; et f) l'incapacité à influencer sur sa condition de vie. A chaque item, la possibilité de réponse est 'Oui' ou 'Non'. D'après Paugam et Selz (2005), avec un tel outil d'interview, on peut penser que les personnes répondant à cette question pourraient se référer à ce qui a pu les frapper le plus, ce qui renvoie dans l'imaginaire collectif à la notion de pauvreté absolue.

4.1.1. La compréhension du concept de pauvreté par les ménages

Les ménages ont une conception assez précise de la pauvreté, compatible avec le caractère multidimensionnel du phénomène : conditions matérielles d'existence difficiles (92,6%), niveau de consommation inférieur à un seuil minimum (90,9%), incapacité à influencer sur sa condition de vie (85,4%) et faible niveau de capital humain (82,0%). La vulnérabilité face aux aléas est mentionnée comme une caractéristique de la pauvreté par au moins 3 ménages sur 4 (77%). On note dans une moindre mesure, la marginalisation et l'exclusion de la société (64,4%).

Du point de vue du milieu de résidence, les ménages ruraux placent au même niveau les conditions matérielles d'existence difficiles (93,3%) et le niveau de consommation inférieur à un seuil minimum (92,8%) et citent après l'incapacité à influencer sur sa condition de vie (86,2%) et le faible niveau de capital humain (83,1%). Ils estiment aussi que la vulnérabilité face aux aléas est une caractéristique de la pauvreté (78,5%). Les ménages urbains considèrent les mêmes critères mais de façon moins marquée notamment pour la marginalisation et l'exclusion de la société (59,4% contre 67,8% en milieu rural).

Le niveau d'instruction influence la compréhension que les ménages ont du concept de pauvreté. En effet, les chefs de ménage de niveau secondaire ou plus accordent moins d'importance à la marginalisation et à l'exclusion de la société comme une caractérisation du phénomène et considère plutôt comme éléments majeurs, les difficultés face aux conditions matérielles d'existence, le faible niveau de consommation et l'incapacité à influencer sa condition de vie. En revanche, les chefs de ménage n'ayant aucun niveau d'instruction ou ayant achevé le niveau du primaire associent toutes les définitions suggérées à la pauvreté.

Par rapport à l'âge, un consensus se dégage par rapport à l'aspect multidimensionnel du phénomène notamment autour de la difficulté éprouvée face aux conditions matérielles d'existence, du faible niveau de consommation, de l'incapacité à influencer sur sa condition de vie et du faible niveau de capital humain. Les personnes les plus âgées (60 ans et plus) y associe aussi la marginalisation et l'exclusion de la société. Ceci suggère des stratégies visant à réduire l'exclusion en matière de lutte contre la pauvreté.

⁵ Il s'agit ici plus de la santé et de l'éducation

4.1.2. Le profil de pauvreté subjective

A l'échelle nationale, près de 4 ménages sur 5 se considèrent comme pauvres : 36,8% se classent parmi les 20% les plus pauvres et 41,3% parmi les 20% moyennement pauvres (Tableau 1a). Cette forte incidence de la pauvreté subjective est liée tant aux caractéristiques de développement de la sphère géographique (localité, milieu de résidence, département) qu'à celles du ménage (niveau d'instruction et âge du chef de ménage, taille du ménage, revenu du ménage, situation financière, sécurité sociale,...).

Par ailleurs, il existe une forte corrélation entre la perception de la pauvreté et celle du bien-être. En général, les ménages s'estimant pauvres ne vivent pas dans de très bonnes conditions. Près des 80% de ceux qui se classent parmi les 20% les plus faibles, déclarent qu'ils vivent difficilement. Ce taux est de 38% parmi les ménages qui se classent moyennement pauvres. En terme d'évolution du niveau de vie, les ménages qui se classent parmi les 20% les plus faibles déclarent que leur niveau de vie s'est dégradé par rapport à l'année écoulée dans au moins $\frac{3}{4}$ des cas (75,8%). Leurs revenus actuels sont très instables (80,2%) et ils s'endettent 1 fois sur 2 (Tableau 2).

Les différences de niveau de développement entre milieux urbain et rural affectent les interactions sociales et l'appréciation du bien-être. A l'instar des autres formes de pauvreté (pauvreté monétaire et pauvreté d'existence), la classification selon le milieu de résidence met en évidence le caractère rural de la pauvreté subjective. On enregistre en milieu urbain, 29% des ménages qui se classent parmi les 20% les plus pauvres contre 42% en milieu rural. Dans le souci d'isoler l'influence de la forte urbanisation de la ville de Cotonou, le milieu urbain a été stratifié pour prendre en compte Cotonou et les autres milieux urbains. Ce faisant, il se dégage des autres villes, une incidence de pauvreté subjective de 31% contre 24,1% pour Cotonou. Sur le plan régional, les ménages se classent différemment en fonction du niveau de développement des départements. C'est ainsi que les ménages des départements à indice de développement humain (IDH) élevé se classent généralement en proportion relativement faible parmi les 20% les plus pauvres (Tableau 1b).

De même, le niveau de vie du ménage étant en moyenne corrélé positivement avec le niveau d'instruction du chef de ménage, l'appréciation subjective du bien-être croît avec celui-ci et plus généralement avec le capital humain. L'appréciation subjective de la pauvreté en est une fonction décroissante. Une analyse conjointe de la répartition des ménages selon le quintile de niveau de vie subjectif et le niveau d'instruction du chef de ménage confirme ce résultat. Il en est ainsi avec l'indice de richesse et la dépense par tête (Tableau 1a).

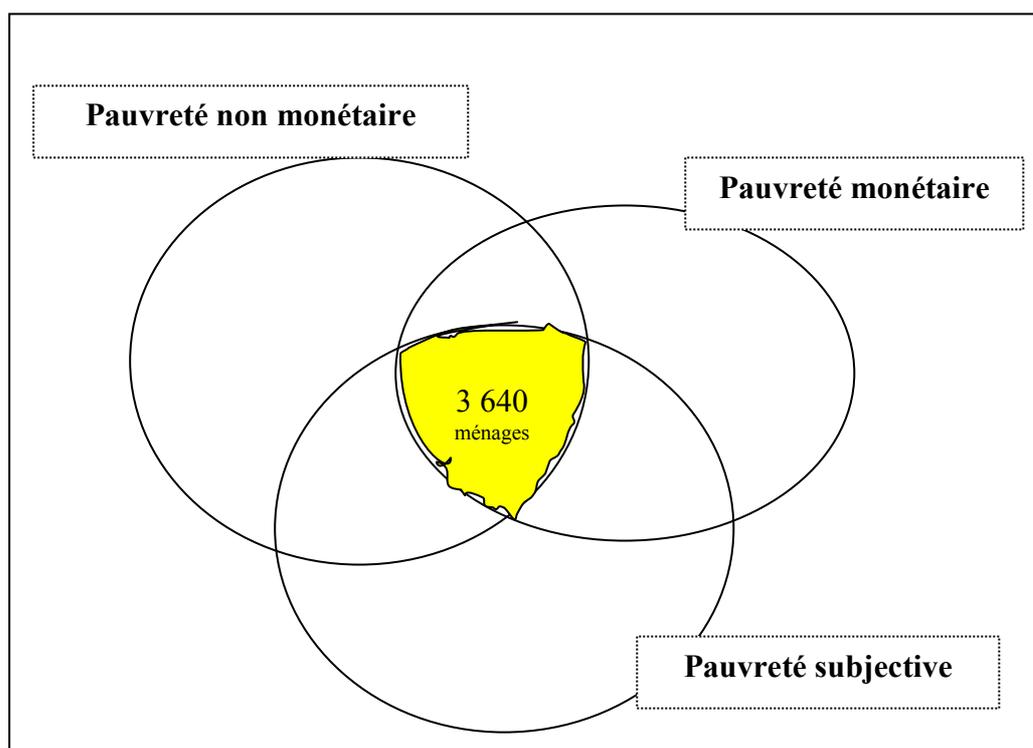
Par rapport aux besoins de base, les ménages qui se classent parmi les 20% les plus pauvres, expriment leur insatisfaction notamment pour les soins de santé (84,3%), les vêtements (80,5%), le logement (79,8%), l'éducation des enfants (71,7%) et l'alimentation (64,1%). Ils demeurent aussi insatisfaits par rapport à l'accès à l'électricité (87,1%) et à l'eau potable (70,9%). La vie en communauté et l'entraide constituent dans la société africaine des filets sociaux susceptibles de rendre moins vulnérables les ménages. Ainsi, la famille, les amis et les associations religieuses constituent des recours en période de difficulté. Ces recours sont plus marqués chez les riches que chez les pauvres (Tableau 3).

4.1.3. Le recouplement entre les différentes approches : le noyau dur de la pauvreté

On étudie la pauvreté subjective en rapport avec des indicateurs objectifs comme la pauvreté monétaire et la pauvreté d'existence. Pour ce faire, on considère comme pauvre d'un point de vue subjectif, les ménages des 1^{er} et 2^{ème} quintiles les plus faibles du niveau de vie subjectif. Il en est ainsi lorsque la dépense par tête et l'indice de richesse sont considérés.

La perception subjective des ménages semble évoluer dans le même sens que les indicateurs objectifs de pauvreté pour un nombre importants de ménages qui constitue le noyau dur de la pauvreté. En effet, l'analyse conjointe des trois formes de pauvreté révèle que 3 640 ménages sur l'ensemble des 16 109 ménages (soit une proportion de 22,6%) sont pauvres dans les trois dimensions. Ils représentent 28,9% des ménages classés parmi les 40% les plus pauvres du quintile du niveau de vie subjectif.

Le noyau dur de la pauvreté est constitué en majorité (80,1%) de ménages ruraux de taille moyenne de 5,8 personnes dont le chef n'a aucun niveau d'instruction. La dépense moyenne annuelle par tête est évaluée à 62.965 F.CFA et représente 3,3 fois moins celle du niveau national.



4.2. Les déterminants de la pauvreté subjective

Afin d'apprécier les facteurs qui déterminent la façon dont se classent les ménages, un modèle probit ordonné est estimé avec trois variantes. La première met en évidence le rôle des dépenses des ménages considérées comme indicateur monétaire de niveau de vie et de la taille du ménage. La deuxième introduit les caractéristiques socio-démographiques du ménage [âge du chef de ménage (CM), le nombre d'années d'étude du CM, le milieu de résidence et l'exercice d'une activité par le CM]. Dans la troisième variante, on prend en compte toutes les

variables précédentes en y ajoutant les éléments relatifs à la satisfaction des besoins essentiels (logement, eau potable, électricité, éducation des enfants), l'insertion sociale (participation du ménage à une association religieuse, association du quartier ou association professionnelle), la sécurité sociale (ceux qui peuvent venir en aide en cas de difficultés : familiale, voisin, amis, religion) puis le recours aux informations. Les résultats des estimations sont présentés dans le tableau 4.

Les résultats du tableau 4 indiquent l'effet positif très significatif des dépenses de consommation quelle que soit la variante retenue, ce qui confirme l'importance de l'aspect monétaire. Dans la *variante 1* de base, on observe l'effet non linéaire concave de la taille du ménage qui se traduit d'une part, par un impact positif pour les ménages de taille inférieure à 9 personnes et d'autre part, négatif pour ceux de taille supérieure.

L'introduction dans la *variante 2* du capital humain capté par le nombre d'années d'étude du chef de ménage (CM), l'âge du CM, le milieu de résidence et l'indicatrice relative à l'exercice d'une activité n'a pas modifié l'effet positif des dépenses par tête. Elle a cependant rendu linéaire celui de la taille du ménage indiquant la fragilité de la variante 1 par rapport à la non linéarité. Par ailleurs, dans cette variante 2, l'impact de l'âge du CM est non linéaire et confirme une appréciation de la pauvreté subjective compatible avec le cycle de vie, abordé dans les travaux par Easterlin (2001). Les résultats suggèrent aussi que l'exercice d'une activité réduit le niveau de la pauvreté subjective. Ceci est compatible avec l'un des résultats des recherches de Herrera et al. (2006) et de Frey et Stutzer (2002a) selon lesquelles la présence d'un membre en chômage ou inactif réduirait le bien-être de l'ensemble du ménage.

L'extension à la *variante 3* par la prise en compte des variables de satisfaction des besoins essentiels et d'insertion sociale a mis en évidence leur importance dans la détermination de la pauvreté subjective. La satisfaction des besoins essentiels tels que le logement, l'éducation des enfants, l'eau potable et l'électricité améliore le bien être et réduit de façon significative le niveau de la pauvreté subjective. Il en est de même pour une certaine sécurité sociale auprès des voisins. En revanche, la participation aux activités sociales ne semble pas avoir un impact sur un meilleur classement des ménages du point de vue de la pauvreté subjective.

5. Conclusion

Dans cette recherche, il est analysé la pauvreté non pas ses causes mais sa perception vue par la société béninoise. Cette étude est menée à partir des indicateurs de pauvreté subjective sur la base des réponses fournies lors de l'enquête modulaire de 2006 prenant en compte les multiples dimensions de la pauvreté. S'appuyant sur les opinions et les appréciations de la pauvreté, il est observé que la perception de la pauvreté est suffisamment claire et influencée par le niveau d'instruction, la taille du ménage et le milieu de résidence. En effet, les résultats confirment l'importance de l'aspect monétaire dans l'appréciation de la pauvreté induit par le capital humain. En outre, l'exercice d'une activité économique réduirait le niveau de la pauvreté subjective de même que la satisfaction des besoins essentiels. Par ailleurs, l'examen des diverses approches multidimensionnelles de la pauvreté confirme l'idée selon laquelle les indicateurs se recourent mais de manière imparfaite. Il paraît évident que plus les ménages vivent difficilement, plus ils se classent mieux parmi les pauvres. Mais il se dégage un noyau dur de la pauvreté constitué en majorité de ménages ruraux de taille de 5 personnes dont le chef n'a aucun niveau d'instruction.

En ce qui concerne les déterminants de la pauvreté subjective obtenus par un modèle logit ordonné, il apparaît que les dépenses du ménage et le niveau d'instruction du chef jouent un rôle majeur. En présence des dépenses en consommation, un accroissement de la taille du ménage impliquerait un classement orienté vers les classes plus pauvres du point de vue subjectif. De façon évidente, l'inactivité économique du chef de ménage ou d'un membre actif paraît souvent défavorable au bien-être de l'ensemble du ménage. Toutefois, parmi les éléments d'appréciation de l'interaction sociale, la participation aux activités sociales n'influence guère l'appréciation de la pauvreté subjective. Mais, aucune observation n'atteste qu'on pourrait obtenir d'autres déterminants (socio-culturelles, environnementales ou d'adaptabilité..) de la mesure subjective de la pauvreté capables de mieux expliciter l'appréciation du phénomène.

Tableau 1a : Le profil de pauvreté subjective selon les caractéristiques du chef de ménage et du niveau de vie

Les variables	Quintile de niveau de vie subjectif (Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des)					Total
	20%					
	20% les plus pauvres	20% moyen-nement pauvres	20% au milieu	moyen-nement riches	20% les plus riches	
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	43,2	38,3	15,1	2,8	0,6	100
Primaire	35,0	44,6	18,0	2,1	0,3	100
Secondaire	22,7	47,5	25,3	4,0	0,5	100
Supérieur	9,2	36,2	43,8	9,1	1,8	100
Sexe du chef de ménage						
Masculin	34,4	42,2	19,5	3,3	0,6	100
Féminin	45,0	38,2	14,5	1,9	0,4	100
Age du chef de ménage						
Moins de 25 ans	37,6	38,9	20,0	2,5	1,0	100
[25; 35[ans	33,9	43,6	19,2	2,7	0,5	100
[35; 45[ans	34,6	43,6	18,3	2,9	0,7	100
[45; 60[ans	36,6	39,7	19,7	3,5	0,5	100
60 ans et plus	43,9	37,4	15,2	3,0	0,4	100
Taille du ménage						
Moins de 3 pers.	41,5	40,7	14,8	2,4	0,6	100
3 à 4 pers.	39,3	40,5	17,1	2,5	0,7	100
5 à 7 pers.	36,3	41,3	19,4	2,6	0,4	100
8 pers. et plus	28,2	43,1	22,7	5,3	0,8	100
Catégorie socio professionnelle du chef de ménage						
Cadre supérieur	9,1	36,3	44,5	9,1	1,1	100
Cadre moyen	13,2	39,0	40,2	7,5	0,1	100
Employé/ouvrier qualifié	19,5	46,2	30,8	3,3	0,2	100
Employé/ouvrier semi qualifié	24,8	51,8	20,7	2,1	0,5	100
Manceuvre	36,6	46,4	15,2	1,6	0,2	100
Patron	16,7	43,4	32,1	7,2	0,7	100
Travail pour son propre compte	40,4	40,0	16,2	2,8	0,6	100
Apprenti	41,8	42,9	15,4			100
Aide familial	29,4	47,5	20,2	2,8		100
Quintiles de dépense par tête						
Q1	43,8	37,6	14,9	3,1	0,6	100
Q2	43,9	37,5	15,6	2,4	0,5	100
Q3	38,9	41,8	16,6	2,2	0,5	100
Q4	33,6	43,4	19,6	2,9	0,6	100
Q5	25,8	45,3	24,2	4,1	0,6	100
Indice composite de richesse						
Plus pauvres	56,8	31,2	9,6	2,1	0,4	100
Pauvres	47,4	36,9	13,0	2,1	0,7	100
Moyens	36,5	43,8	16,3	2,9	0,6	100
Riches	30,9	46,4	19,7	2,6	0,5	100
Plus riches	13,3	47,7	32,8	5,4	0,8	100
Total	36,8	41,3	18,4	3,0	0,6	100

Source: EMICOV, INSAE, 2006

Tableau 1b : Le profil de pauvreté subjective selon la résidence

Les variables	Quintile de niveau de vie subjectif (Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des)					Total	IDH (2006)
	20% les plus pauvres	20% moyen- nement pauvres	20% au milieu	20% moyen- nement riches	20% les plus riches		
	Département						
Alibori	16,1	42,6	29,0	10,1	2,2	100	0,335
Atacora	46,3	37,3	14,2	1,7	0,5	100	0,386
Atlantique	35,8	42,2	18,4	3,0	0,6	100	0,469
Borgou	19,0	48,3	29,1	3,0	0,5	100	0,421
Collines	42,9	43,1	11,4	2,4	0,2	100	0,462
Couffo	38,4	47,8	12,2	1,4	0,2	100	0,404
Donga	31,8	44,3	19,9	3,4	0,6	100	0,392
Littoral	24,1	49,1	23,2	3,2	0,5	100	0,620
Mono	68,5	24,1	6,7	0,5	0,3	100	0,441
Ouémé	35,0	42,1	19,5	2,8	0,6	100	0,503
Plateau	38,0	35,9	20,4	4,8	1,0	100	0,402
Zou	48,3	33,9	15,7	1,8	0,2	100	0,400
Milieu de résidence							
Urbain	29,2	45,4	22,3	2,6	0,5	100	
Cotonou	24,1	49,1	23,2	3,2	0,5	100	
Autre urbain	31,1	44,0	22,0	2,4	0,4	100	
Rural	41,8	38,5	15,8	3,3	0,6	100	
Total	36,8	41,3	18,4	3,0	0,6	100	

Source: RGPH3, EMICOV, INSAE; RMDH, 2006

Tableau 2 : Pauvreté subjective, bien-être et évolution du niveau de vie

Les variables	Quintile de niveau de vie subjectif (Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des)					Total
	20% les plus pauvres	20% moyen- nement pauvres	20% au milieu	20% moyen- nement riches	20% les plus riches	
	Estimation du revenu du ménage (Etant donné le revenu de votre ménage, estimez- vous que)					
Vivent bien	2,5	3,2	6,5	14,5	18,3	4,0
Ca va à peu près	8,0	25,3	38,4	42,3	23,7	21,7
Ca va mais il faut faire attention	12,3	34,0	33,8	23,2	24,7	25,5
Vivent difficilement	77,2	37,6	21,4	20,0	33,3	48,8
Situation financière actuelle⁶ du ménage						
Met pas mal d'argent de côté	0,5	0,8	0,9	2,7	7,5	0,8
Met peu d'argent	5,3	15,6	25,7	38,5	19,4	14,3
Equilibre	23,8	38,6	47,3	32,6	31,2	34,5

⁶ Il s'agit de la situation financière au moment de l'enquête en 2006

Les variables	Quintile de niveau de vie subjectif					Total
	(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des)					
	20% les plus pauvres	20% moyen-nement pauvres	20% au milieu	20% moyen-nement riches	20% les plus riches	
Tire des réserves	21,2	25,2	15,5	16,2	21,5	21,6
S'endette	49,2	19,9	10,6	9,9	20,4	28,8
Les revenus de votre ménage sont-ils ?						
Très instables	80,2	58,5	42,5	39,1	59,1	63,1
A peu près stables	16,4	37,1	48,4	47,9	29,0	31,7
Stables	3,5	4,5	9,1	13,0	11,8	5,2
Niveau de vie du ménage pour l'année écoulée						
Amélioré	5,9	11,0	16,7	21,5	15,1	10,5
Maintenu	18,3	37,2	46,8	43,7	35,5	32,1
Détérioré	75,8	51,8	36,5	34,8	49,5	57,4

Source: EMICOV, INSAE, 2006

Tableau 3 : Pauvreté subjective, satisfaction des besoins essentiels et sécurité sociale

Les variables	Quintile de niveau de vie subjectif					Total
	(Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des)					
	20% les plus pauvres	20% moyen-nement pauvre	20% au milieu	20% moyen-nement riches	20% les plus riches	
Taux de non satisfaction par besoin						
Alimentation	64,1	40,9	29,5	27,3	48,9	47,1
Logement	79,8	58,4	46,0	41,3	59,1	63,6
Vêtements	80,5	55,1	42,0	39,9	58,1	61,7
Soins, médicaments	84,3	64,2	48,2	43,2	59,1	68,1
Education des enfants	71,7	48,8	41,6	38,0	57,4	55,5
Eau potable	70,9	56,8	46,6	48,3	54,8	59,9
Electricité	87,1	71,8	60,8	61,6	76,3	75,2
Si votre ménage traverse des difficultés, qui peut réellement vous venir en aide ?						
Famille	44,4	52,9	56,8	58,6	57,0	50,7
Voisinage	21,8	26,3	28,6	30,9	30,1	25,2
Amis et relations	33,6	47,6	51,2	52,2	52,7	43,2
Association religieuse	13,0	17,2	21,2	24,5	23,7	16,6
Organisme Non Gouvernemental (ONG)	2,5	3,9	4,3	3,8	5,4	3,5
Autres	2,2	2,9	3,3	2,9	7,3	2,7

Source: EMICOV, INSAE, 2006

Tableau 4 : Estimation d'un modèle probit ordonné de pauvreté subjective en fonction des dépenses par tête et des caractéristiques socio-économiques et démographiques du ménage

Les variables	Variante 1			Variante 2			Variante 3		
	Cœf.	T de Student	Sign.	Cœf.	T de Student	Sign.	Cœf.	T de Student	Sign.
Compte tenu de votre niveau de vie et celui des ménages de votre localité, estimez-vous faire partie des :									
1- 20% les plus pauvres									
2- 20% moyennement pauvres									
3- 20% qui sont au milieu									
4- 20% moyennement riches									
5- 20% les plus riches									
Log (Dépenses par tête)	0,45	20,76	***	0,32	13,41	***	0,23	9,72	***
Caractéristiques démographiques du ménage									
Taille du ménage	0,18	6,49	***	0,15	5,48	***	0,13	4,62	***
Taille du ménage au carré	-0,01	-1,68	*	0,00	-0,76		0,00	-1,12	
Taille du ménage au cube	0,00	0,87		0,00	0,16		0,00	0,55	
Caractéristiques socio-démographiques du ménage									
Age du chef de ménage				-0,05	-2,10	**	-0,03	-1,14	
Age au carré du chef de ménage				0,00	1,76	*	0,00	1,06	
Age au cube du chef de ménage				0,00	-1,67	*	0,00	-1,11	
Nombre d'année d'études du chef de ménage				0,04	7,69	***	0,03	6,51	***
Résidence urbaine (réf. rural)				0,17	4,75	***	0,10	2,79	***
Exercice d'une activité par le CM (réf. n'exerce pas)				-0,07	-2,89	***	-0,06	-2,34	*
Satisfaction des besoins essentiels									
Satisfait du logement							-0,40	-15,58	***
Satisfait de l'eau potable							-0,06	-2,96	***
Satisfait de l'électricité							-0,12	-5,46	***
Satisfait de l'éducation							-0,14	-5,63	***
Satisfait des relations avec la famille							-0,09	-3,43	***
Satisfait de l'aide aux parents							-0,28	-11,34	***
Insertion sociale									
Participation du ménage à une association du quartier							0,09	2,01	**
Participation du ménage à une association religieuse							0,04	1,04	
Participation du ménage à une association professionnelle							0,46	9,23	***
Sécurité sociale (si votre ménage traverse des difficultés, qui peut réellement vous venir en aide?)									
Pas d'aide familiale							0,21	5,78	***
Pas d'aide du voisin							-0,14	-3,03	***
Pas d'aide des amis et autres relations							0,21	5,39	***
Pas d'aide d'association religieuse							0,24	4,59	***
Suivi des informations (régulièrement/temps en temps)							0,63	16,08	**
C1	5,42	19,22	***	3,10	7,04	***	-0,129	-0,28	
C2	7,31	25,49	***	5,02	11,36	***	2,039	4,38	***
C3	9,38	32,02	***	7,12	16,02	***	4,243	9,07	***
C4	11,26	36,01	***	9,00	19,69	***	6,125	12,78	***
Nombre d'observations	15.468			15.459			15.270		

Source: EMICOV, INSAE, 2006

Note: *** P<1% ; ** P<5% ; * P<10%

6. Bibliographie

1. Aho, G., Larivière S. et Martin F., 1997, "Manuel d'analyse de la pauvreté : Applications au Bénin", Programme des Nations Unies pour le Développement.
2. Basu Alaka, 1995, " Women, Poverty and demographic change: some possible interrelationships over space and time », Seminar on Women, Poverty and demographic change, Oaxaca, October 1995, Liège, UIESP
3. Cassiers I. et Delain C. (2006), "La croissance ne fait pas le bonheur : les économistes le savent-ils ?", Regards Economiques, Publication préparée par les économistes de l'UCL, n°38, 14 pages.
4. Dauphin A. (2001), "Notes on perceptions of poverty: usefulness and methods", Canadian Centre for International Studies and Cooperation (CECI), 13 pages.
5. Easterlin R. A. (2001), "income and happiness: towards a unified theory", The Economic Journal, 111, pp. 465-484, Royal Economic Society 2001.
6. Foster J. E., Greer J. et Thorbecke E. (1984), "A class of decomposable poverty indices", *Econometrica* 52, pp. 761-766.
7. Frey S. B. et Stutzer A. (2002c), "Happiness and economics", Princeton and Oxford : Princeton University Press, pp. 284-287.
8. Frey S. B. et Stutzer A. (2002c), "What can economists learn from happiness research?", *Journal of Economic Literature*, vol. 40, n°2, pp.402-435.
9. Fusco A. (2006), "Les mesures monétaires et directes de la pauvreté sont-elles substituables ? Investigations sur la base de la courbe du ROC", An Integrated Research infrastructure in The Socio-economic Sciences (IRISS), Working paper Series, 2006-13, 34 pages.
10. Herrera J., Razafindrakoto M. et Roubaud F., (2006), "les déterminants du bien-être subjectif : une approche comparative entre Madagascar et le Pérou", Document de travail DT/2006-01, Développement Institutions & Analyse et Long terme (DIAL), Paris, 29 pages.
11. Kapteyn A., Kooreman P. et Willemsse R.(1988), "Some Methodological Issues in the Implementation of Subjective Poverty Definitions", *The Journal of Human Resources*, vol. 23, n°2, pp. 222-242.
12. Lapeyre F. (2003), "Regard critique sur la relation entre libéralisation, croissance et pauvreté", le défi social du développement-Projet conjoint IUED, UNRISD et SES, dans le cadre du RUIG, 17 pages.
13. Lokshin M., Umapathi N. et Paternostro S., (2004), "Robustness of subjective welfare analysis in a poor developing country : Madagascar 2001", World Bank Policy Research Working paper 3191, 29 pages.

14. Noubissi Amadou, Sanderson J-P., (1998), "Pauvreté et comportements démographiques au Cameroun : à la recherche d'un indicateur de pauvreté", à Gendreau Francis (ed.), Crises, pauvreté et changements démographiques dans les pays du sud, Pris, Editions Estem, pp. 149-163.
15. Ouendo E-M, Makoutodé M., Godin I., Guèdègbé Capo-Chichi J. Et Dujardin B., (2005), "Représentation de la pauvreté et de l'indigence du point de vue de la communauté au Bénin dans le cadre des soins de santé primaires", Arch Public Health, n° 63, pp. 149-166.
16. Paugam S. et Selz M. (2005), "La perception de la pauvreté en Europe depuis le milieu des années 1970 : Analyse des variations structurelles et conjoncturelles", Economie et statistique n° 383-384-385, 23 pages
17. PNUD, (2000), "Rapport du PNUD sur la pauvreté 2000: Vaincre la pauvreté humaine", New York, 15 p.
18. Ravallion Martin, (1996), Comparaison de la pauvreté. Concepts et méthodes. Document de travail LSMS, n° 122, Whashington D.C., Banque Mondiale.
19. Ravallion, M. and M. Lokshin, (1999), "Subjective Economic Welfare", Policy Research Working Paper, Doc. n° 2106, 43 pages.
20. République du Bénin, (2007), "Stratégie de croissance pour la réduction de la pauvreté (SCRCP)", version finale, 131 pages.
21. Réseau analyse économique et développement, (2006), "Le développement face à la pauvreté", sous la direction de Mourji F., Decaluwé B. et Plane P, édition ECONOMIA, AUF, CRDI.
22. Simmel G., (éd.) 1998, *Les pauvres*, Paris, Presses Universitaires de France (PUF), Coll. Quadrige.
23. Tremblay M-A. et Gosselin E., (2004), "Le continuum pauvreté-prospérité : son utilité en tant qu'indicateur de désintégration sociale", 37 pages, un article publié dans la revue 'Service social' vol. 9, n°3, novembre-décembre 1960, pp.3-28, Québec, les Presses de l'Université Laval.

7. Annexe

Tableau A1 : Répartition des chefs de ménages selon leur déclaration de ce que signifie être "pauvre"

Les variables	Oui : Niveau consommation	Oui : Conditions matérielles	Oui : Niveau faible de capital humain	Oui : Marginalisation	Oui : Vulnérabilité	Oui : Incapacité
Les 12 départements						
Alibori	90,5	95,4	85,8	62,4	78,6	82,6
Atacora	95,0	92,6	83,5	73,0	79,1	91,3
Atlantique	87,5	92,5	81,1	62,9	78,1	84,2
Borgou	92,6	95,0	80,8	67,9	74,1	80,3
Collines	93,0	95,8	91,2	68,9	66,6	85,7
Couffo	94,1	92,5	82,8	70,4	87,1	92,7
Donga	92,8	94,0	85,6	72,0	79,9	88,6
Littoral (Cotonou)	82,7	87,1	72,8	46,8	73,7	79,9
Mono	95,2	94,5	84,4	74,0	78,0	84,6
Ouémé	90,3	92,7	88,6	62,2	81,5	90,5
Plateau	95,0	82,7	63,9	65,5	71,7	77,9
Zou	92,0	94,1	83,4	67,8	82,3	88,3
Milieu de résidence						
Urbain	89,1	91,3	80,8	61,7	76,6	84,7
Rural	92,6	93,2	82,9	67,8	78,5	86,2
Sexe du chef de ménage						
Homme	91,1	92,5	82,3	65,4	77,7	85,6
Femme	91,6	92,0	81,2	65,2	77,6	85,9
Niveau d'instruction du chef de ménage						
Aucun niveau	92,7	92,9	83,0	67,9	78,2	86,4
Primaire	91,3	93,0	83,2	65,1	78,8	85,9
Secondaire	87,5	91,3	79,3	59,5	75,8	83,3
Supérieur	80,3	83,4	70,1	49,1	69,6	81,2
L'âge du chef de ménage						
Moins 25 ans	90,7	93,0	80,8	65,4	80,0	86,6
[25; 35[ans	90,4	92,1	80,8	63,4	76,3	85,2
[35; 45[ans	90,5	92,2	82,3	64,4	76,9	84,5
[45; 60[ans	91,6	92,0	82,3	66,2	78,1	85,7
60 ans +	92,8	93,4	83,6	68,3	79,5	87,3
Total	91,2	92,4	82,1	65,4	77,7	85,6

Source : EMICOV, INSAE, 2006